



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Conservatoire du
littoral



Réserve Naturelle
MARAIS D'ORX



Site du marais d'Orx

LE PROJET POUR LE SITE

Le Conservatoire du littoral acquiert et aménage des espaces naturels du littoral et des rivages lacustres en vue de mettre en valeur les paysages qu'ils constituent et protéger leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public. Les terrains du Conservatoire sont ensuite confiés en gestion aux collectivités territoriales, établissements publics ou à des associations.

Le plan de gestion définit le projet pour un ou plusieurs sites à travers des orientations de gestion partagées entre l'ensemble des acteurs du territoire. C'est un outil de pilotage qui précise les objectifs selon lesquels un espace doit être restauré, aménagé et géré.

Élaboré à partir du plan de gestion 2022-2031, ce document propose une synthèse des objectifs à atteindre et présente le projet pour le site du marais d'Orx.

LABENNE, ORX, SAINT-ANDRE-DE-SEIGNANX,
SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX ET SAUBRIGUÉS



Géré par



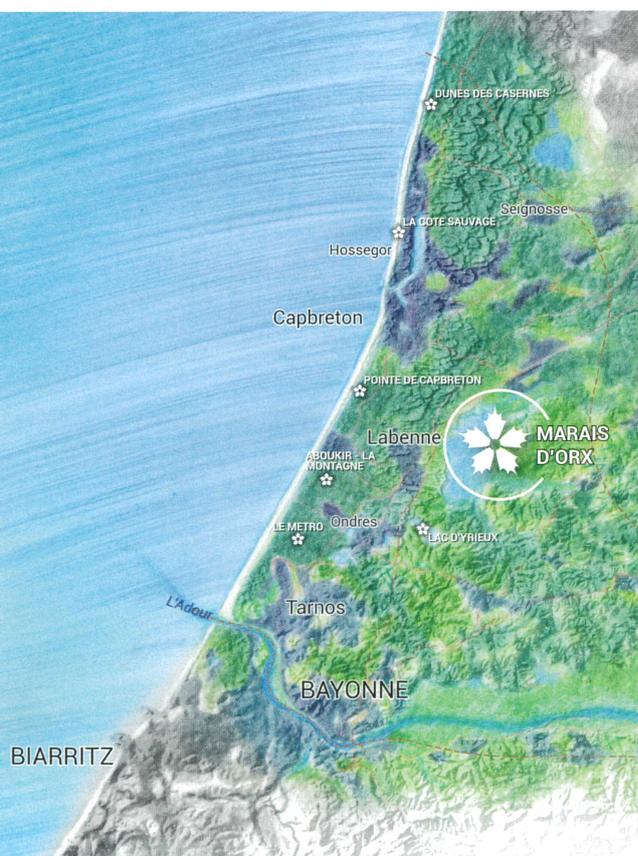
Site du marais d'Orx

Une Réserve naturelle nationale d'exception, ancien polder agricole, aujourd'hui référence de reconquête par la nature

En Nouvelle-Aquitaine, le marais d'Orx est niché au sud-ouest du département des Landes, entre l'océan Atlantique à l'ouest et les coteaux de l'Adour à l'est. D'une surface totale de 1 000 ha, il s'étend entre les communes de Labenne, Orx, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Martin-de-Seignanx et Saubrigues. Le site est caractérisé par une vaste zone humide composée de quatre « casiers » distincts, ceinturés d'un réseau de digues et de canaux incarnant son histoire et conditionnant son avenir.

Les paysages et la topographie du marais d'Orx ont été façonnés par de longues décennies d'artificialisation. En effet, dès le XVI^e siècle, les tentatives de poldérisation se succèdent, en vain. En 1808, Napoléon I^{er} annonce l'assèchement du site par décret ; entre le milieu du XIX^e siècle et les années 1980, les moyens et techniques industrielles permettent l'installation d'un système de pompage performant et tarissent la zone humide. Si Napoléon III en est le principal artisan, ses successeurs feront du marais d'Orx l'un des plus grands domaines agricoles et maïsicoles de France. La nature du sol et la gestion hydraulique appliquée jusqu'alors garantissent l'excellente fertilité de ses terres. À partir des années 1970, le coût du pompage électrique devient trop conséquent et le dernier propriétaire cesse progressivement son activité agricole. En 1989, le Conservatoire du littoral acquiert le site avec l'aide financière du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) ; 800 ha sont alors soustraits à l'agriculture intensive puis restaurés en zone humide, ce qui représente à l'époque le plus grand projet de renaturation jamais réalisé en France.

Aujourd'hui, la remise en eau progressive du site a permis d'attirer une diversité exceptionnelle d'oiseaux, justifiant le classement du marais d'Orx en Réserve naturelle nationale en 1995. Il constitue un véritable réservoir de biodiversité et joue un rôle majeur au niveau national, européen et international pour l'avifaune. Il rassemble les conditions idéales pour l'accueil des oiseaux en hivernage, en migration, en période de reproduction et de nidification. Cette diversité d'habitats et d'espèces est connue et reconnue du grand public et de la communauté scientifique. C'est dans ce contexte de protection du vivant et de processus de renaturation à accompagner que se sont inscrits les plans de gestion successifs du marais d'Orx.



1989

ACQUISITION
DU SITE ET
LANCLEMENT DE SA
DYNAMIQUE DE
RENATURATION

1995

DATE DE
CRÉATION DE
LA RÉSERVE
NATURELLE
NATIONALE

25 km

DE DIGUES ET
DE CANAUX
DE CEINTURE



298

ESPÈCES D'OISEAUX



1 026 ha

PROTÉGÉS PAR LE
CONSERVATOIRE
DU LITTORAL



774 ha

SUPERFICIE
DE LA RÉSERVE
NATURELLE
NATIONALE



60 000

VISITEURS
PAR AN



1/3

DE LA POPULATION
NORD-ATLANTIQUE
DES SPATULES
BLANCHES EN
HALTE MIGRATOIRE
ACCUEILLI SUR LE
SITE



BALBUZARD
PÊCHEUR



LEZARD À
DEUX RAIES

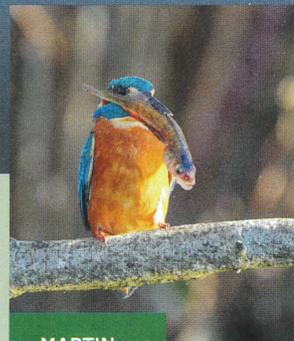
SPATULE BLANCHE



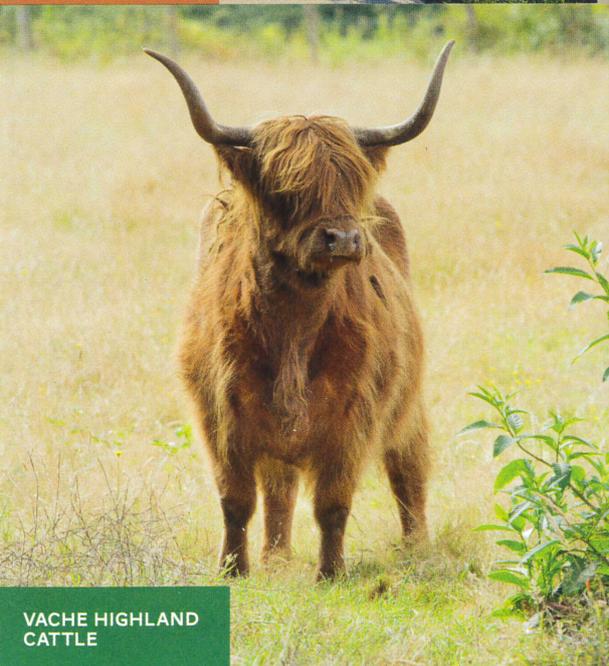
MARAIS D'ORX



MAISON BÉZIERS



MARTIN-PECHEUR



VACHE HIGHLAND CATTLE

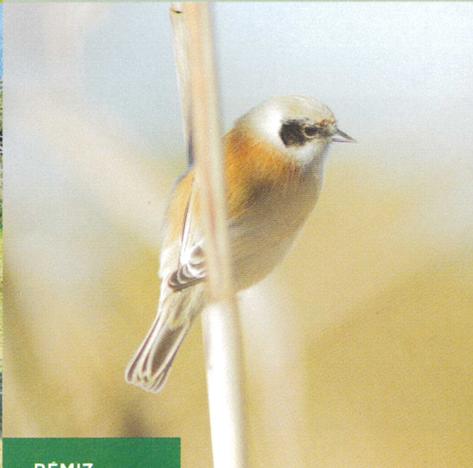


Ondres

ANIMATION SCOLAIRE



CHANTIER PÉDAGOGIQUE



RÉMIZ PANDULINE



Les orientations stratégiques définies par le plan de gestion sont déclinées en objectifs opérationnels qui décrivent les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'équilibre recherché. Ce plan d'activités est amené à être reconduit, amendé ou modifié en fonction des nouvelles connaissances et des évolutions constatées.

[GESTION HYDRAULIQUE ET HISTOIRE]

Canaux de ceinture, digues, pompes, plans d'eau et prairies humides... Les ouvrages hydrauliques divisent le marais d'Orx en quatre entités séparées et interconnectées : le marais Barrage (185 ha), le marais central (410 ha), le marais Nord (165 ha) et le marais Burret (173 ha). Bien qu'elles n'aient pas toujours répondu aux mêmes objectifs, les installations hydrauliques constituent l'ADN du site.

Au XVIII^e siècle, le marais est composé d'un vaste étang de 1 200 ha et de zones humides inondables d'environ 5 000 ha. La période hygiéniste du siècle suivant entraîne l'assèchement du site. Le creusement de

canaux et de fossés, la création du canal de ceinture et le pompage de l'eau ouvrent la voie à l'agriculture. Au XX^e siècle, le Plan Marshall permet la mécanisation du système hydraulique et les premiers maïs hybrides américains industrialisent les rendements. La crise pétrolière et l'augmentation des coûts de pompage et de production provoquent le déclin de l'agriculture intensive à la fin du XX^e siècle, jusqu'à l'arrêt de la culture des terres par l'usine Bonduelle dans les années 1980. Grâce à l'acquisition du site par le Conservatoire du littoral et à l'aide du WWF en 1989, l'eau et la nature reprennent

possession des lieux et du paysage.

Aujourd'hui, le propriétaire et le gestionnaire du marais d'Orx ont inversé la destination du système hydraulique. Après avoir successivement servi les intérêts humains par l'assèchement du marais et la production agricole, les ouvrages sont dorénavant de véritables outils pour mener à bien les opérations de renaturation et de gestion d'habitats sensibles. En modulant les niveaux d'eau, les infrastructures permettent le maintien et la restauration des milieux, des habitats et des espèces.



JEUNE
CISTUDE
D'EUROPE



[BIODIVERSITÉ]

L'effondrement de la biodiversité est un phénomène largement documenté à l'échelle mondiale. La disparition des biotopes et des espaces naturels,

l'urbanisation galopante ou encore les pollutions diverses et massives en sont les grandes causes. Les espaces naturels protégés (ENP) font à présent figure de havres de quiétude.

Au vu de la richesse du site en termes de biodiversité, le propriétaire et le gestionnaire du marais d'Orx souhaitent mettre l'accent sur « l'effet Réserve » et la prise en compte de la biodiversité au sens large : patrimoniale et commune, dans une relation d'interdépendance.

La reconnaissance de l'importance du vivant dans son ensemble est un aspect primordial de la gestion du site. Des actions en faveur de cette typologie du vivant sont déployées, également pour sensibiliser le public. La notion de « site témoin » peut permettre d'encourager des pratiques vertueuses au-delà des ENP, et participer ainsi à la conservation d'espèces moins sensibles, mais néanmoins précieuses.

Sur le marais d'Orx, les suivis naturalistes sont déclinés pour renseigner la diversité et la représentation des taxons inféodés aux zones humides représentés sur la Réserve, et pour suivre leurs évolutions respectives.

[USAGES ET ACCUEIL]

L'accueil et la sensibilisation de tous les publics tiennent une place prépondérante sur le site du marais d'Orx. Les visiteurs sont accueillis sur un sentier d'interprétation de 6 km aménagé de platelages, de palissades et d'observatoires qui permettent la découverte de la biodiversité dans le respect de la sensibilité du site. L'ancrage de la Réserve à son territoire constitue un facteur clé de réussite, auquel le gestionnaire et le propriétaire sont très attachés pour améliorer la compréhension de cette zone humide complexe.

[CONNAISSANCE]

L'amélioration continue des connaissances naturalistes, techniques et scientifiques constitue un axe prioritaire du plan de gestion. Il offre la possibilité au gestionnaire d'engager tout suivi ou étude visant à parfaire la connaissance du marais d'Orx, au gré des besoins émergents ou des priorités qui pourraient voir le jour.

La participation du gestionnaire à des programmes « supra » est primordiale. La Réserve se place ainsi en pourvoyeur de données à l'échelle nationale ou internationale. Elle porte par exemple des suivis ambitieux et de rayonnement européen sur des espèces patrimoniales et emblématiques : le Balbuzard pêcheur (programme de translocation 2018-2021), mais aussi la Spatule blanche et la Cistude d'Europe. Le gestionnaire peut également avoir recours à des partenaires extérieurs pour des études très spécifiques, telles que l'inventaire des chiroptères, l'inventaire et la cartographie des habitats naturels ou l'étude comportementale de l'Anguille au marais d'Orx.

Autre thématique majeure : la planification d'études sur le fonctionnement hydraulique et hydrologique général du marais d'Orx dans un contexte de changements globaux (climat, usages des sols, biogéochimie des masses d'eau et des sédiments), en collaboration avec le CEREMA notamment.

Une vision partagée, des objectifs communs

LE PROJET POUR LE SITE

Le projet de site correspond à la vision à long terme du Conservatoire du littoral, des gestionnaires et des partenaires locaux. Il traduit l'ambition des acteurs du site pour l'avenir.

Faire du marais d'Orx un site de référence en matière de lutte contre l'érosion de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique, en poursuivant les efforts de renaturation des habitats et de conservation du polder, et par un ancrage positif et durable dans son territoire.

LE PLAN DE GESTION

Le plan de gestion identifie les orientations stratégiques définissant la vocation du site et les intentions de gestion. Ces orientations donnent le cap que les acteurs du territoire s'accordent à suivre. Elles n'évoluent pas ou peu avec le temps, contrairement aux objectifs opérationnels qui sont définis pour un pas de temps donné et peuvent être ajustés lors des exercices d'évaluation.

Pour la Réserve naturelle nationale du marais d'Orx, six objectifs à long terme ont été identifiés :

- Conserver le rôle de site majeur pour l'avifaune au niveau national, européen et international pour les populations biogéographiques concernées ;
- Améliorer la diversité et la fonctionnalité des habitats humides ;
- Favoriser la biodiversité patrimoniale et commune, et renforcer « l'effet Réserve » ;
- Améliorer l'ancrage territorial de la Réserve naturelle nationale ;
- Améliorer en continu les connaissances naturalistes, techniques et scientifiques ;
- Assurer un fonctionnement optimal et durable de la Réserve naturelle nationale.

STATUTS DE PROTECTION

Le marais d'Orx est protégé par le statut réglementaire des Réserves naturelles nationales depuis sa création en 1995, mais également par la maîtrise foncière inaliénable de l'unique propriétaire, le Conservatoire du littoral.

Le site est également classé site Natura 2000 au titre des directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux, depuis 2004 et 2015. Il est aussi classé site RAMSAR depuis 2011, et est concerné par les inventaires Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF, 1993) et Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO, 1991).

LE DISPOSITIF DE GESTION

Depuis 1989, le Conservatoire du littoral est le propriétaire exclusif du site du marais d'Orx. Sa propriété est constituée de la Réserve naturelle nationale du marais d'Orx, du marais Burret et de nombreuses parcelles limitrophes.

De 1994 à 2003, le site était géré par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion du Marais d'Orx (SMAGMO). En 2004, le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels (SMGMN) des Landes lui succède et assure la gestion de la Réserve naturelle nationale, du marais Burret et de toutes les parcelles nouvellement acquises par le Conservatoire du littoral. Une convention de délégation de gestion cadre ce dispositif de gestion, ainsi que les relations entre le propriétaire et le gestionnaire du marais d'Orx.

Par convention cadre du 26 février 2018, l'État a confié l'animation des documents d'objectifs des sites Natura 2000 au SMGMN, dans un souci de cohérence et d'efficacité des actions menées sur les deux types de zonage.



Lutter contre l'érosion de la biodiversité et préserver un territoire d'exception : la responsabilité du duo propriétaire-gestionnaire

En France, plus de 67 % des zones humides ont disparu depuis le début du XX^e siècle ; elles disparaissent 3 fois plus vite que les forêts, alors que 40 % de toutes les espèces animales y sont inféodées. Les luttes contre l'effondrement de la biodiversité et le dérèglement climatique, corrélées, doivent être menées de front.

Ainsi, des actions concrètes pour la renaturation des écosystèmes et le retour de la biodiversité existent, et la réponse de la nature est souvent rapide. Sur le marais d'Orx, le Conservatoire du littoral et le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels affirment la responsabilité qui leur revient, de porter le maintien et le retour de la nature sur ce site. Et cette responsabilité ne fait qu'accroître : les Réserves et autres espaces naturels protégés restent les seuls espaces où la biodiversité ne décline pas. Mieux encore, elle progresse car de nombreuses espèces y trouvent refuge. Plus la biodiversité s'effondre ailleurs, plus la responsabilité des propriétaires et des gestionnaires des ENP augmente. Ces espaces sont les cœurs de nature d'un challenge collectif, et cette notion de responsabilité dépasse bien sûr leurs frontières.

La configuration particulière du marais d'Orx en polder, complexe et fragile, a une influence réelle dans le maintien de certaines espèces. Le site monte en puissance en termes de recherche scientifique, grâce aux programmes portés et aux résultats observés, qui s'avèrent autant ambitieux qu'encourageants. Le programme de translocation du Balbuzard pêcheur a favorisé la formation de couples et la naissance de jeunes, et a accru l'attractivité du site pour les individus hivernants. Un projet d'étude spécifique sur la migration postnuptiale de la population des Spatules blanches permettrait également d'agir en faveur de cette espèce, dont 1 tiers de la population est accueilli sur le site en halte migratoire postnuptiale.

D'autres actions alimentent cette mission de protection et de conservation des viviers de biodiversité fonctionnels, telles que la restauration des roselières, l'installation de fascines de protection des berges ou la création d'îlots.

RETROUVEZ LES BROCHURES DE LA COLLECTION SUR LE SITE INTERNET
www.conservatoire-du-littoral.fr



> ACCÉDEZ À LA BASE DE DONNÉES DES PLANS DE GESTION

CONTACTS

Conservatoire du littoral
Délégation Aquitaine
74, rue Georges Bonnac - Tour n°2
33000 BORDEAUX
Tél. : 05 57 81 23 23
aquitaine@conservatoire-du-littoral.fr

Réserve naturelle du Marais d'Orx
1005 route du Marais
40530 LABENNE
Tél. : 05 59 45 42 46
reserve-maraisorx@orange.fr
www.marais-orx.fr

En partenariat avec

